

Près de 2,5 M\$ pour renforcer la coopération intermunicipale sur le territoire de la MRC de Lotbinière

Laurier-Station, le 23 février 2026 – La MRC de Lotbinière est fière d'annoncer que son organisation et certaines municipalités de son territoire ont obtenu une aide financière totalisant près de 2,5 M\$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale, une initiative du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Rappelons que, pour l'ensemble de la Chaudière-Appalaches, une somme de 3,2 M\$ a été octroyée. De ce montant, 1 615 495 \$ ont été attribués à cinq municipalités du territoire et 829 937 \$ à la MRC de Lotbinière, permettant la réalisation de plusieurs projets structurants.

Les projets de la MRC

Grâce à cette contribution, la MRC de Lotbinière a pu mettre en œuvre des projets visant à améliorer les services régionaux, notamment :

- La bonification du service régional de soutien informatique pour les municipalités du territoire;
- La bonification du service régional de collecte des matières résiduelles, avec l'intégration des municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Agapit;
- La mise en place d'un service régional de sécurité incendie et civile, regroupant sept services de sécurité incendie.

Les projets des municipalités

L'aide financière permettra également la réalisation de projets suivants :

- La finalisation de l'entente intermunicipale en matière d'aménagement et d'urbanisme entre les municipalités de Laurier-Station, Sainte-Croix et N.D.S.C. d'Issoudun;
- La finalisation de l'entente intermunicipale en matière de loisirs entre les municipalités de Laurier-Station, Sainte-Croix et N.D.S.C. d'Issoudun;
- La finalisation de l'entente intermunicipale en matière de travaux publics entre les municipalités de Laurier-Station, Sainte-Croix et N.D.S.C. d'Issoudun;
- L'embauche d'une ressource en prévention des incendies partagée entre les municipalités de Saint-Apollinaire et Saint-Agapit.



Ces réalisations témoignent de la capacité des municipalités de la MRC de Lotbinière à travailler ensemble afin de maximiser les ressources disponibles et d'assurer un développement cohérent et durable du territoire.

« L'obtention de cette importante enveloppe démontre la capacité de collaboration et le dynamisme de notre milieu. Ces investissements permettront de renforcer nos services municipaux et de mettre en place des solutions durables au bénéfice de l'ensemble de la population », mentionne Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière et maire de Val-Alain.

Un levier pour le développement régional

Le FRR – Volet 4 vise à soutenir les initiatives favorisant la coopération intermunicipale afin d'améliorer l'efficacité des services municipaux et de renforcer la vitalité des régions. Pour la MRC de Lotbinière, cette aide financière constitue un levier stratégique ayant permis de concrétiser des projets porteurs et durables sur le territoire.

– 30 –

Source :

Julie-Ann Charest

Technicienne aux communications

418 926-3407, poste 242

communications@mrclotbiniere.org



Lotbinière, un lot d'opportunités!

